

INTERPRET

Schweizerische Interessengemeinschaft für interkulturelles Dolmetschen und Vermitteln
Association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle
Associazione svizzera per l'interpretariato e la mediazione interculturale

Rapport annuel 2019

Rétrospectivement, 2019 fut une année passionnante et mouvementée. A plus d'un titre, 2019 fut sous le signe du départ vers de nouveaux horizons, ou tout au moins des préparatifs pour ce départ. Les collaboratrices et collaborateurs de l'Office de qualification et du Centre de compétence s'en souviendront comme une année de travail intense.

Nous sommes heureux de vous présenter par le biais de ce rapport annuel un aperçu des diverses activités d'INTERPRET.

Berne, avril 2020

Mots de bienvenue de la présidente

Chère lectrice, cher lecteur,

j'espère que vous et votre famille allez bien. La crise du corona nous tient. Notre environnement professionnel et notre vie privée se sont fondamentalement modifiés. L'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle sont aussi fortement touchés par la crise. Les formations continues, les rencontres d'échanges et les supervisions ont dû être annulées ou reportées. Mais les réductions de mandats que les services d'interprétariat ont enregistrées sont particulièrement radicales. Ces réductions concernent directement les interprètes communautaires et les médiateurs/médiatrices interculturel-le-s. Les prestations sont actuellement beaucoup moins demandées, alors qu'elles ne devraient pas être moins utilisées. Cela signifie une diminution des recettes et une perte de salaire. Dans ses newsletters, INTERPRET a rassemblé des informations utiles pour les personnes touchées. Il nous reste à espérer que la situation se normalisera bientôt.

Pour terminer, j'aimerais revenir sur le rapport annuel ci-joint. INTERPRET a de nouveau accompli une année intense. Grâce à l'équipe très active, les préoccupations de notre association ainsi que la promotion de l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle ont pu être menées à bien. Je remercie l'équipe INTERPRET pour ce travail accompli ainsi que pour la gestion de la situation extraordinaire actuelle.

Avec mes meilleures salutations et mes vœux de bonne santé.

Claudia Friedl, présidente INTERPRET, conseillère nationale

Rapport annuel 2019 : association INTERPRET

L'association INTERPRET a pour but de « promouvoir la compréhension dans un contexte interculturel ». Elle s'engage en particulier à « promouvoir et à diffuser l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle, à professionnaliser les personnes impliquées dans la communication interculturelle sur la base de normes nationales de qualité, à créer et à assurer les conditions générales adéquates, ainsi qu'à soutenir des projets et des initiatives pour la promotion de la communication et de l'intégration. » (Extrait des statuts de l'association)

Activités de l'association

Assemblée générale ordinaire et fête d'anniversaire du 15 mai 2019

En 2019, INTERPRET a fêté ses 20 ans d'existence. Après l'assemblée générale, la cérémonie d'anniversaire a été inaugurée par l'allocution de la présidente de l'association INTERPRET et conseillère nationale, Claudia Friedl. Il s'ensuivit une rétrospective sur les 20 dernières années présentées par une série de brèves interventions personnelles. Les membres fondateurs, les interprètes et les professionnels ont dessiné une image vivante de la genèse et de l'évolution de l'association INTERPRET, ainsi que de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle.

Un résumé de la cérémonie d'anniversaire ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale est disponible sur le site d'INTERPRET www.interpret.ch > [INTERPRET > association INTERPRET](#).

Journée professionnelle 2019 : gestion des tabous dans les entretiens en présence d'interprètes

Environ 60 participant-e-s ont discuté sur le thème du tabou et sur la gestion professionnelle de thèmes effectivement ou prétendument tabous. Cette Journée professionnelle s'adressait cette fois explicitement aux interprètes formé-e-s et expérimenté-e-s et leur permettait d'approfondir la gestion professionnelle des tabous à la fois dans une perspective théorique et sur la base de leurs propres expériences pratiques. Un aspect important de la Journée professionnelle fut la discussion intense menée dans le cadre des supervisions de groupes qui ont suivi les directives d'INTERPRET et qui sont reconnues dans le système de qualification.

Vous trouverez l'ensemble des documents sur la Journée professionnelle 2019 sur notre site www.inter-pret.ch > [INTERPRET > Journées professionnelles INTERPRET](#).

Comité

A la fin de l'année 2019, le Comité se composait des personnes suivantes :

- *Claudia Friedl*, conseillère nationale (présidente)
- *Fiammetta Jahreiss-Montagnani*, ancienne directrice du centre régional Zurich de la fondation ECAP, vice-présidente de la CFM
- *Barbara Ackermann*, ancienne responsable du département « Finances et services » et du domaine "Médiation et conseil" de l'OSEO à Schaffhouse
- *Necdet Civkin*, titulaire du brevet fédéral d'interprète communautaire et du CAS d'interprétariat auprès des autorités judiciaires et administratives
- *Markus Cott*, délégué à l'intégration du canton Schwyz
- *Ariane Montagne*, responsable de projets au service d'interprétariat régional AVIC
- *Barbara Ouedraogo*, responsable du Service d'interprétariat « se comprendre » et du secteur aide sociale pour les réfugiés, Caritas Suisse, Département Fribourg
- *Brigitte Pahud*, responsable de la coordination de l'interprétariat au sein du département Unisanté de Lausanne et co-présidente du RESAMI (Réseau de santé et migration)
- *Claudia Studer*, responsable de formation dans le programme MEL au centre régional EPER de Bâle-Ville et Bâle-Campagne

Membres

Les membres de l'association INTERPRET sont, d'une part, des institutions et des organisations (services d'interprétariat, institutions de formation, associations caritatives et autres services) et d'autre part, des particuliers (en majorité des interprètes communautaires et des médiateurs/médiatrices interculturel-le-s).

Comme chaque année, il y a eu une légère fluctuation, en particulier du nombre des membres individuels. Néanmoins, les chiffres des nouvelles adhésions et de non-renouvellement s'équilibrent. On note une légère baisse du nombre de membres individuels (-7), alors que le nombre de membres collectifs reste inchangé.

Les membres de l'association INTERPRET se composaient à la fin de l'année 2019 de la manière suivante :

	Deutsch <i>Allemand</i>	Französisch <i>Français</i>	Italienisch <i>Italien</i>	TOTAL
Kollektivmitglieder <i>Membres collectifs</i>	19	5	1	25
Einzelmitglieder* <i>Membres individuels*</i>	158	42	1	201

* Davon zertifizierte interkulturell Dolmetschende: 174

* Dont interprètes communautaires certifiés : 174

Finances

Pour une très large part, les activités de l'Office de qualification et du Centre de compétence ont eu lieu, également en 2019, dans le cadre du programme subventionné et ont été financées par le Secrétariat d'Etat aux migrations SEM et par l'Office fédéral de la santé publique OFSP, conformément à la convention de subventionnement pour les années 2018-2019. Une autre source de recettes provient des taxes liées aux différentes procédures de qualification ainsi que des subventions que le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI verse pour l'organisation de l'examen professionnel fédéral. Dans une moindre mesure, la vente de documentations et les honoraires occasionnels reçus pour la réalisation d'exposés ou de formations contribuent également au financement des deux domaines d'activité.

Dans les comptes de l'association, les recettes issues des cotisations des membres sont indiquées en face des dépenses du Secrétariat de l'association et de l'organisation d'événements d'INTERPRET (Journée professionnelle et assemblée générale). L'association INTERPRET et les différents domaines opérationnels se clôturent dans le cadre du budget.

Les comptes de l'association seule se clôturent avec un léger déficit de CH 353. Cette perte s'explique avant tout par les frais d'organisation de la fête du 20ème anniversaire d'INTERPRET, laquelle était plus onéreuse qu'une assemblée générale habituelle. Ce déficit est néanmoins nettement inférieur à celui qui avait été budgétisé. Un léger déficit résulte également de la période du programme 2018-2019. L'association INTERPRET est responsable de la réalisation du programme défini dans le contrat de subventionnement avec les offices fédéraux, et doit assumer les déficits éventuels. En prenant en compte de ce déficit lié au programme de subventionnement, les comptes de l'association se clôturent avec un déficit de CHF 1'328.

Le rapport de révision, le bilan et le compte de résultat pour l'année 2019 sont consultables dans la version électronique du rapport (https://www.interpret.ch/fr/interpret/interpret_0/association-interpret-36.html).

Des informations détaillées sur tous les domaines d'activités et les projets sont disponibles sur demande. Adressez-vous au secrétariat.

Rapport annuel 2019 : Centre de compétence

En tant que service national, le Centre de compétence est la plaque tournante pour l'information, la documentation, le travail de développement et les relations publiques dans le domaine de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle.

Service d'information et de documentation

Le site d'INTERPRET est la plate-forme principale d'information pour l'ensemble des questions relevant de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle. Disponible en trois langues, le contenu du site est régulièrement mis à jour et révisé. Pendant l'année de référence 2019, les rubriques "[Interprétariat communautaire et médiation interculturelle](#)" et "[Domaines d'intervention](#)" ont été restructurées.

Le site en bref

La **page d'accueil** (www.inter-pret.ch) présente brièvement les termes et acteurs les plus importants. Vous trouverez sur cette page les liens vers les rubriques centrales.

Actualités – Qu'il s'agisse de manifestations imminentes, d'informations importantes ou de nouvelles publications, vous les trouverez sous différents formats : Actualités, Manifestations, Newsletter, Facebook ou Twitter.

Toutes les informations **propres à INTERPRET**, par exemple sur l'association, les projets et les prises de position se trouvent sous la rubrique INTERPRET.

Les informations sur l'**interprétariat communautaire et la médiation interculturelle** ainsi que sur les principaux acteurs concernant les services se trouvent ici : Interprétariat communautaire et médiation interculturelle, Domaines d'intervention, Services d'interprétariat régionaux, Banque de données des ICMI, Dans la pratique ou Définitions et explications.

Les informations sur le **système de qualification** d'INTERPRET et sur la **formation de base et continue** des interprètes communautaires et des médiateurs/médiatrices interculturel-le-s se trouvent sous Formation et qualification, Institutions de formation ou Offres actuelles de formation.

Des **informations complémentaires** sous forme écrite ou imagée se trouvent ici : Infothèque, Statistiques, Galerie, Protection des données ou Contact.

Enfin, la dernière rubrique vous conduit à la **plate-forme de formation TRIALOG** www.trialog.inter-pret.ch.

Statistiques des interventions

INTERPRET publie chaque début d'année la compilation et l'évaluation du nombre des interventions de l'année précédente. Pour la première fois, les chiffres de 2019 n'indiquent pas d'augmentation des heures d'intervention dans le domaine global de l'interprétariat, mais montrent un léger recul dans le domaine de l'interprétariat sur place. Par contre, les chiffres des interventions dans le domaine de l'interprétariat par téléphone ont augmenté. Les chiffres se rapportant à l'importance des domaines d'intervention et aux langues d'interprétariat les plus représentées restent pratiquement inchangés. Vous trouverez des détails supplémentaires dans le rapport de statistiques (rubrique [Statistique](#)).

Relations publiques et sensibilisation

La collaboration avec les interprètes communautaires et les médiateurs/médiatrices interculturel-le-s doit être connue, implantée de manière ciblée, ancrée institutionnellement et financièrement garantie. INTERPRET contribue à la réalisation de ces buts par les activités suivantes :

Newsletter

Durant l'année de référence 2019, quatre newsletters traitant de différents thèmes ont été envoyées. La base de données des newsletters dispose d'environ 3'150 adresses électroniques. Environ 1'500 destinataires ouvrent la newsletter.

Réseaux sociaux

INTERPRET envoie régulièrement des informations par Facebook et Twitter. Des articles, des comptes rendus de recherche, des manifestations en lien avec l'interprétariat communautaire peuvent être ainsi diffusés et commentés de manière rapide et simple. Inversement, INTERPRET reçoit par ces mêmes canaux des informations concernant des actualités et évolutions importantes.

- INTERPRET sur Facebook : www.facebook.com/INTERPRET.ch/
- INTERPRET sur Twitter : twitter.com/INTERPRET_ch

Les personnes intéressées qui n'ont pas de compte Facebook ou Twitter peuvent avoir un aperçu (limité) des messages et tweets d'INTERPRET à travers le site d'INTERPRET.

Travail médiatique

Pendant l'année de référence 2019, INTERPRET a publié quatre contributions importantes :

- Article „Spiritual Care mit Hilfe von Dolmetschenden: Geht das?“, *Spiritual Care*, paru en janvier 2019 (article en allemand)
- Contribution au dossier thématique "L'interprétariat lors de procédures et d'enquêtes judiciaires", *Format magazine*, numéro 8/2018, date de parution janvier 2019 (article en allemand, résumé en français)
- "Interprétariat communautaire et médiation interculturelle" (article et entretien avec une titulaire du brevet fédéral), *Panorama*, numéro 04/2019 (article en français et en allemand)
- Le guide pratique "Informer et conseiller de manière compréhensible" publié par Alliance Compétences en santé en octobre 2019, comprend une contribution d'INTERPRET sur la collaboration avec les interprètes communautaires.

Conseil

Le Centre de compétence est joignable par téléphone aux heures de bureau habituelles. En outre, les questions peuvent être envoyées à tout moment par mail ou par le biais du formulaire de contact. Les demandes de conseil se rapportent surtout à la formation et à la qualification des interprètes communautaires et des médiateurs/médiatrices interculturel-le-s.

Participation à des événements organisés par des tiers

INTERPRET organise régulièrement des manifestations sur différents aspects de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle. Ces manifestations sont des interventions d'une heure ou plus, sous forme d'exposé, d'atelier, de contribution à des débats, etc. INTERPRET adapte ses offres aux besoins et structures des destinataires et travaille étroitement avec le service d'interprétariat régional ou avec les interprètes communautaires et les médiateurs/médiatrices interculturel-le-s concerné-e-s. Au cours de l'année de référence 2019, INTERPRET a été invité par les institutions suivantes :

- Formation continue des enseignant-e-s du canton Bâle-Campagne
- komin canton Schwyz
- Universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg (CAS représentation juridique)
- ORS AG

A l'occasion des nombreuses autres manifestations auxquelles INTERPRET a assisté, une documentation sur les activités de l'association était mise à disposition des participant-e-s.

Coordination dans le réseau des services d'interprétariat

La réunion annuelle des services d'interprétariat a eu lieu le 15 mai. Ensemble avec les institutions de formation, la réunion, animée par la Commission spécialisée langues, s'est focalisée sur les compétences linguistiques dans les langues officielles locales : Quelles prestations linguistiques sont possibles, à quel niveau et avec quelle qualité ? Quelles sont les normes minimales qui doivent être respectées d'un point de vue de l'assurance qualité ? Dans quelles mesures les services d'interprétariat et les institutions de formation sont capables d'estimer de manière fiable les compétences linguistiques des interprètes et des participant-e-s au cours ?

Une deuxième rencontre a eu lieu à l'automne au cours de laquelle des informations ont été échangées et des questions concernant l'assurance qualité ont été discutées.

Autres planifications et projets

Films pédagogiques pour renforcer les compétences communicatives des utilisateurs/utilisatrices qui ont recours aux interprètes

La clinique universitaire d'Hambourg-Eppendorf (Allemagne), en collaboration avec INTERPRET, conçoit, produit et publie des films pédagogiques pour aider les professionnels à mener un entretien avec un un-e interprète. Durée : 24 mois (2018/07 – 2020/06)

La description du projet se trouve sur le site d'[INTERPRET](#) et sur celui de la clinique universitaire d'Hambourg www.uke.de/agpm (site en allemand).

Rapport annuel 2019 : Office de qualification

L'Office de qualification définit et surveille les normes pour la formation et la certification des interprètes communautaires et des médiatrices/médiateurs interculturel-le-s ; ainsi l'Office contribue de manière déterminante à l'assurance qualité.

De nouveau, l'année de référence 2019 fut pour l'Office de qualification une année très intense. C'est avant tout l'organisation et la tenue de l'examen professionnel fédéral qui a représenté un grand investissement.

Secrétariat et commissions

En 2019, les structures et la composition du personnel de l'Office de qualification se présentaient de la manière suivante : Neela Chatterjee dirige l'Office de qualification. Isabelle Wienand est responsable des langues, de la certification et de la validation des acquis (VA). Susanna Paoletti est responsable des examens de langue d'interprétariat.

Commission pour l'assurance qualité CQ

La CQ vérifie et modifie et contrôle régulièrement les normes et les objectifs du système de formation et d'assurance qualité à différents niveaux. La CQ se composait en 2019 des membres suivants :

- Barbara Ackermann (présidente)
- Janine Cola
- Isabelle Fierro-Mühlemann
- Marianne Keller
- Giona Mattei
- Orest Weber
- Nicole Weiss
- Daniela Luzzi Conti (membre ex officio, avec voix consultative)
- Feyrouz Ounaies Al Lahib (membre ex officio, avec voix consultative)
- Neela Chatterjee (membre ex officio)

Commission spécialisée langues CSL

Carmen Delgado, interprète de conférence, formatrice d'interprètes et chercheuse a rejoint la Commission spécialisée langues. Celle-ci compte ainsi un membre supplémentaire à la fois très compétent et engagé. A la fin de l'année 2019, la composition de la Commission était la suivante :

- Janine Cola
- Carmen Delgado
- Baraà Höpli Maalouf
- Virginia Suter Reich
- Martha Voyiatzi
- Isabelle Wienand / Michael Müller (ex officio)

Une activité importante de la Commission spécialisée langues en 2019 a été de préparer la rencontre annuelle du 15 mai (cf. le rapport annuel du Centre de compétence).

Assurance qualité dans la formation

Modules de formation reconnus

En 2019, la CQ a traité six demandes de reconnaissance pour les modules 1, 2, 3, 5 et 6. Trois demandes de reconnaissance ont été accordées et trois demandes de prolongation pour les modules 1 et 2 ont été acceptées. Le réseau d'institutions de formation se composait à la fin 2019 comme suit :

- AOZ Medios (Zurich) : modules 1, 2, 3, 4, 5, 6 ; modules 1 et 2 pour la formation intensive
- Appartenances (Lausanne) : modules 1, 2, 3, 5, 8 et 10
- Bilanz / ARGE Ostschweiz (St. Gall) : modules 1 et 2
- Caritas Luzern : modules 1, 5 et 6
- Caritas Schweiz (Lucerne) : modules 1, 2, 4, 4a, 8, 10 ; modules 1 et 2 pour la formation intensive
- Caritas Suisse, se comprendre : module 6
- ECAP Zurich : modules 1 et 2
- EPER Lausanne : modules 1 et 2 pour la formation intensive
- HEKS Regionalstelle beider Basel : modules 1, 2, 5, 6, 9 et 10
- HES-SO Valais (Sierre) : modules 4 et 9
- isa - Fachstelle Migration (Berne) : modules 1 et 2
- SAH Schaffhausen : modules 1, 2, 3, 4a, 5, 6 et 7
- SOS Ticino, Bureau Derman (Lugano) : modules 1, 2, 6 et 8

Toutes les institutions de formations n'offrent pas chaque année l'ensemble des modules pour lesquels elles ont obtenu une reconnaissance. En 2019, les modules 1 et 2 ont été organisés par neuf prestataires et les modules de formation continue 3, 4, 4a, 5, 6, 8 et 10 ont eu lieu entre une et trois fois.

Procédures de qualification

Examens de langue

En 2019, 187 examens de langue d'interprétariat ont eu lieu, dont 144 ont été réussis. Le taux de réussite, 77%, est de nouveau légèrement plus élevé que l'année précédente.

Certificat INTERPRET

L'Office de qualification a délivré pendant l'année de référence 76 certificats INTERPRET. Ce chiffre est inférieur à l'année précédente (82) et correspond de nouveau à la moyenne habituelle (environ 75 certificats par an).

Procédures de validation des acquis (VA)

En 2019, 8 demandes de validation des acquis ont été traitées. Trois candidat-e-s ont suivi la procédure pour les deux modules, deux seulement pour le module 1. Six des huit demandes de validation des acquis ont été réussies, dont deux de candidat-e-s pour les deux modules, une pour pour le mode 1 et une pour le module 2.

Examen professionnel fédéral

L'examen professionnel a eu lieu les 29, 30 et 31 octobre 2019. Parmi les 20 candidat-e-s (dont quatre qui répétaient l'examen), six ont réussi toutes les épreuves et ont obtenu le brevet fédéral. Un candidat a échoué seulement à la première épreuve (travail écrit). Il a refait l'épreuve dès le début de l'année 2020 et l'a réussie, si bien que le brevet peut également lui être décerné. Nous félicitons chaleureusement les lauréat-e-s pour leur réussite à l'examen professionnel !

Evénements, conseil et information

Durant l'année de référence 2019, l'Office de qualification a organisé **deux rencontres avec les institutions de formation** : la Journée annuelle au printemps et la rencontre d'automne. Ces rencontres ont permis de discuter ensemble avec les services d'interprétariat sur les compétences linguistiques. Cette discussion était animée par la Commission spécialisée langues (cf. le rapport annuel du Centre de compétence). Ces rencontres ont également servi à échanger des informations et à trouver un consensus pour répondre aux questions stratégiques ainsi qu'aux développements dans le domaine de la qualification et de l'assurance qualité.

Le **service d'information et de conseil** par mail et par téléphone a été sollicité en 2019, surtout au sujet des différentes procédures de qualification.

Perspectives

A la fin 2019, INTERPRET a pu signer un contrat de subventionnement de deux ans avec les offices fédéraux du SEM et de l'OFSP. Ce contrat permet à INTERPRET d'une part de poursuivre les prestations et offres dans le domaine de la qualification et du centre compétence dans le même ordre de grandeur et sous les conditions-cadres connus et avérées. D'autre part, INTERPRET a été nouvellement mandaté d'entreprendre une analyse approfondie des structures et processus actuels dans l'ensemble du système de l'interprétariat communautaire et de la médiation interculturelle et d'élaborer des scénarios et des options concrets pour une structuration durable du domaine. A ce titre, la création de normes de qualité concernant l'attribution des mandats aux interprètes et une définition plus claire des rôles, des compétences - y compris celles d'INTERPRET - seront des thèmes de travail importants. En outre, dans le cadre d'une révision complète de l'examen professionnel, INTERPRET entame une refonte du système de qualification, qui non seulement éliminera les défauts existants, mais surtout devrait permettre de nouvelles possibilités pour des coopérations (en premier lieu avec le domaine de l'asile et celui de la justice) et des méthodes didactiques (*blended learning*).